

Questions orales

pêcheurs de l'Atlantique, surtout les pêcheurs de homard de la Nouvelle-Écosse, au sujet des nouvelles routes des pétroliers, le ministre ou ses hauts fonctionnaires auront-ils d'autres entretiens avec l'industrie du pétrole et les représentants de l'industrie de la pêche avant que ces routes soient définitivement établies?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je crois devoir répondre que je n'ai pas l'intention d'établir des routes spéciales pour les pétroliers; des routes doivent être établies pour tous les navires, y compris les pétroliers. Ce qui nous intéresse, ce sont les répercussions sur la pêche, et c'est ce qui a été discuté à Halifax. S'il est nécessaire d'établir des routes différentes pour les pétroliers, nous aurons probablement une recommandation dans ce sens. Je n'ai pas encore le compte rendu, mais ce sont les questions que nous étudions.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA DÉSIGNATION DE LA RÉGION DE MONTMAGNY COMME «ZONE SPÉCIALE»—POUR PARLER AVEC QUÉBEC

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Est-ce qu'il peut dire à la Chambre s'il a entamé des négociations avec le gouvernement de la province de Québec en vue de désigner Montmagny et sa banlieue comme «zone spéciale»?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, monsieur l'Orateur, pas encore. Cependant, je dois rencontrer des représentants du gouvernement de la province de Québec mercredi ou jeudi prochain, et je suis convaincu que nous aborderons cette question au cours de nos discussions.

* * *

LES FINANCES

LES TAUX D'INTÉRÊT, LA POLITIQUE FISCALE DU GOUVERNEMENT ET LES RÉPERCUSSIONS SUR LA SITUATION MONÉTAIRE INTERNATIONALE—DEMANDE D'EXPOSÉ MINISTÉRIEL

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme la Banque du Canada a annoncé une augmentation d'un demi pour 100 dans le taux bancaire et qu'on s'attend à une hausse du taux préférentiel, le ministre voudrait-il nous faire demain un exposé de la situation financière du pays, dans la mesure où elle concerne les taux d'intérêts, et de la politique fiscale du gouvernement en passant encore en revue sa lutte contre l'inflation?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas les sous-entendus du préambule, mais je vais tenir compte de l'objet de la question.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Je voudrais demander également au ministre de faire une déclaration demain ou plus tard cette semaine, sur les effets sur les taux d'intérêt au Canada de la situation monétaire internationale, du

[M. Crouse.]

prix élevé de l'or, des sinistres symptômes dont nous sommes encore témoins actuellement et qui avaient précédé les deux crises de l'année dernière, et sur ce qui en résultera sur toute la situation financière au Canada, afin que le ministre et le gouvernement disent clairement la vérité aux Canadiens.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, nous avons déjà un gouvernement qui est très franc.

M. Baldwin: Et la réduction d'impôts?

LA MAJORATION DES TAUX D'INTÉRÊT ET LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES—DEMANDE D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Elle concerne l'annonce faite aujourd'hui par la Banque royale du Canada selon laquelle le taux préférentiel pour les prêts supérieurs à \$200,000 va être augmenté à 7 p. 100. Étant donné que la Banque du Canada encourage ce système de double taux et que la plupart des emprunts faits au taux préférentiel sont des hypothèques et des sociétés fiduciaires, le gouvernement est-il prêt à s'engager à empêcher l'augmentation du taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je vais étudier la teneur des observations du député. De toute évidence, c'est la Banque du Canada qui est toujours responsable de notre politique monétaire. Ce n'est que lorsque l'objectif général de cette politique entre en conflit avec celle du gouvernement que le ministre des Finances doit intervenir.

* * *

LE PÉTROLE

LE PROJET DE LIGNE DE PÉTROLIERS DE LA CÔTE OUEST—LES PROPOS DE HAUTS FONCTIONNAIRES AMÉRICAINS ET LA PROPOSITION BARRETT—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que certains hauts fonctionnaires américains ont déclaré que la politique canadienne en matière d'énergie et de pétrole était dans une mauvaise passe et qu'il ne s'agissait que d'une pure fantaisie, le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement envisage d'accorder le feu vert à l'itinéraire des pétroliers dans l'Alaska, comme on l'a publié jeudi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne savais pas que cela avait été publié jeudi, comme vient de le dire le député. Je peux dire que la politique gouvernementale n'a pas changé dans ce domaine. Cela signifie que nous ne sommes pas partisans d'un itinéraire qui, depuis l'Alaska, permettrait aux pétroliers de traverser des eaux qui sont relativement fermées, entre les États-Unis et le Canada. Telle est toujours notre politique, et nous continuons de signaler que nous serions prêts à envisager l'itinéraire du Mackenzie si la demande nous en est faite dans les formes, et que nous serions très heureux de faire suite à cette demande.

M. Fraser: Compte tenu de la réponse du premier ministre, peut-il nous dire pourquoi le gouvernement étudie